

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 15 décembre 2011

L'an deux mille onze et le jeudi 15 décembre à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE – Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE

Laure CURVALE - Patrick GUILLEMOTEAU - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR (à partir de l'aff n°2011-527 et jusqu'à l'aff n°2011-538) - Nathalie DELTIMPLE - Didier SARRAT - Isabel VINCENT-PEREIRA - Gérard DUBOS - Frédéric DANJON - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES - Alain AMIDIEU - Sylvie LESTURGEON - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER (jusqu'à l'aff n°2011-552)- Christian MILLIER (jusqu'à l'aff n°2011-533) - Marie-Françoise BOURDEAU - Franck RAYNAL - Dominique MONNIER - Sylvie TRAUTMANN - Éric MARTIN - Marie-Céline LAFARIE - Pascal BREUZARD (à partir de l'aff n°2011-527) - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHÉLEMY

Absents ayant donné procuration :

Odette EYSSAUTIER	procuration à Michel OLIVIER
Touria YAHIAOUI	procuration à Gérard DUBOS
France NORMAND	procuration à Nathalie DELTIMPLE
Corinne GONET	procuration à Maxime MOULINIER
Charles ZAÏTER	procuration à Jean-Louis HAURIE
Lahcen BAYTI	procuration à Patrick GUILLEMOTEAU
Nathalie MARCADET-LABARBE	procuration à Franck RAYNAL
Christian MILLIER	procuration à Michel CABANNES (à partir de l'aff n°2011-533)
Samira EL KHADIR	procuration à Danielle LE ROY (à partir de l'aff n°2011-538)

Secrétaire de séance : Ibrahim N'DIAYE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 novembre 2011

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Finances :

aff n°2011-525 : Décision modificative n°2 ayant trait à l'exercice 2011

Le Conseil Municipal décide d'approuver la décision modificative n°2 de l'exercice 2011 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et MM. Raynal et Martin votent contre.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-526 : Exercice 2011 – Répartition n°6 des crédits de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions dans les conditions précisées dans la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal et Martin.**

aff n°2011-527 : Budget Primitif pour l'exercice 2012 – Examen et adoption

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2012 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy votent contre.

aff n°2011-528 : Programme Pluriannuel d'Investissements – Actualisation

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissements 2010/2014 joint à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, et MM. Raynal, Martin et Breuzard votent contre.

Abstention de Mmes Curvale, Fenocchio, Ufferte et de MM. Hofer, Danjon et Barthélemy.

aff n°2011-529 : Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement conformément à l'annexe jointe à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et MM. Raynal, Martin et Breuzard votent contre.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-530 : Exercice budgétaire 2012 – Versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal au budget du service des Transports

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention maximum de 689 320 € du budget principal au budget du service des transports au titre de l'exercice 2012, compte tenu des contraintes de fonctionnement résultant des exigences du service public.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-531 : Reprise de l'actif de l'association Pessac en Scènes par la commune

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser la reprise de l'actif de l'association Pessac en Scènes par la commune
- à signer tous documents et pièces relatifs à cette reprise.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Marchés :

aff n°2011-532 : Construction de la salle Sports Événements de Bellegrave – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte, Curvale, Fenocchio et de MM. Raynal, Martin, Breuzard, Hofer, Danjon et Barthélemy.

aff n°2011-533 : Ecole maternelle Jules Ferry – Restructuration et extension des locaux – lot n°11 : Désamiantage – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le montant du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-534 : Travaux d'enfouissement des réseaux aériens BT, MT téléphoniques et amélioration de l'éclairage public – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché comme indiqués ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-535 : Centre de loisirs de Romainville – Construction d'un restaurant et restructuration des locaux "maternelle" – avenants de prolongation du délais d'exécution aux marchés de travaux

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure des avenants de prolongation du délai d'exécution de cette opération, comme suit :
- avenant n°1 aux marchés n°10056B, 10056C, 10056E, 10056F, 10056H, 10056I et 10056J,
- avenant n°2 aux marchés n°10056A, 10056D, 10056L, 10056M, 10056N et 10056O.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-536 : Restructuration de l'école élémentaire Jules Ferry – Approbation de l'avant-projet définitif – avenant n°1 au contrat de maîtrise d'oeuvre n°11011

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'avant projet définitif,
- d'autoriser Monsieur le Maire à augmenter le montant de l'autorisation de programme et de le porter à 2 180 000 € TTC (valeur novembre 2011) adaptations travaux et études comprises,
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre n°11011.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.

Administration générale :

aff n°2011-537 : Convention entre la Ville de Pessac et le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention à intervenir avec le FIPHFP,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-538 : Rémunération des agents recenseurs – Tarif de la vacation 2012

Le tarif de rémunération pour 2012 sera le suivant :

- 1,13 € pour les feuilles de logement
- 1,82 € pour les bulletins individuels

Ces agents amenés à se déplacer pour accomplir leurs fonctions percevront une indemnité de transport forfaitaire de 16,51 €, pour la durée de leur mission et suivront une formation rémunérée de 8h.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-539 : Poste de catégorie A en contrat à durée indéterminée – Chef de projet Agenda 21

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler à compter du 1^{er} janvier 2012 un poste de contractuel de catégorie A à durée indéterminée dont le profil et les missions sont décrites dans la fiche annexée à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-540 : Commission de Délégation de Service Public – Composition

Monsieur le Maire, ou son représentant, assurant la présidence de cette commission, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public, comme suit :

Titulaires :	Dany DEBAULIEU	Suppléants :	Danielle LE ROY
	Madeleine LAMBERT		Philippe DESPUJOLS
	Patricia FENOCCHIO		Patrice VERDON
	Michel OLIVIER		René LAVERSANNE
	Sylvie TRAUTMANN		Eric MARTIN

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-541 : Projet Cimetière – Création d'ossuaires

Il est donc proposé au Conseil Municipal, dans l'exercice de sa compétence d'organisation du cimetière :

- d'autoriser Monsieur le Maire à affecter une partie du dépositaire en ossuaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition du caveau propriété de Monsieur et Madame MICHELIN, non utilisé, à l'effet de l'affecter également en ossuaire, au prix de cession de 8 000 €, et à signer tous les actes afférents à cette acquisition.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-542 : Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la SARL ARKEAWEB

La société ARKEAWEB ayant manifesté son accord sur les termes du protocole, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes du protocole d'accord transactionnel avec la société ARKEAWEB, joint à la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-543 : Stade André Nègre – Litige avec l'entreprise JUGLA – Protocole d'accord transactionnel

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes du protocole d'accord transactionnel joint à la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

Aménagement urbain :

aff n°2011-544 : Création d'une Société Publique Locale Communautaire – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les statuts de la société publique locale (SPL) créée par délibération de la CUB n°2011/0770 du 25 novembre 2011, statuts annexés à la délibération.
- de décider la participation de la Commune au capital de cette même SPL à concurrence de 90 000 € représentant 9 000 actions, soit 4,5 % du capital.
- de désigner Monsieur Le Maire en qualité de représentant titulaire de la Commune au sein des instances de gouvernances de ladite SPL.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.**

aff n°2011-545 : Coulée verte Pessac/Mérignac – Mise en place d'un périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains – Étude complémentaire

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la participation financière communale à l'étude complémentaire PEANP menée par le Conseil Général ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette étude complémentaire PEANP.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et MM. Raynal, Martin et Breuzard votent contre.

aff n°2011-546 : Tramway – Phase 3 – extension de la ligne B – cession à la CUB des emprises nécessaires à la réalisation des travaux

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la cession des emprises citées à titre gratuit à la Communauté Urbaine de Bordeaux ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-547 : Résidence Les Ailes Françaises – Installation d'un point de collecte pour le tri sélectif sur une parcelle communale – Autorisation d'Occupation Temporaire avec Gironde Habitat

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire avec Gironde Habitat, aux conditions mentionnées ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Développement économique :

aff n°2011-548 : Aménagement du lotissement d'activités du Bois de Saint Médard – Convention de servitude avec Électricité Réseau Distribution France (E.R.D.F.)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de constitution de servitudes sur les parcelles citées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-549 : Lotissement d'activités du Bois de Saint Médard – Cession d'un terrain à la SCI GALILEE (société SERMA Technologies)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la cession à la SCI GALILEE ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait être substituée, du lot n°1 du lotissement d'activités Bois de Saint Médard, aux conditions mentionnées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-550 : Création d'un éclairage public sur le Bioparc – Convention entre les communes de Mérignac et Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention avec la ville de Mérignac concernant l'éclairage public du Bioparc jointe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Sport :**aff n°2011-551 : Contrat d'objectifs avec le Football Club Pessac Alouette**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes du contrat d'objectifs annexé
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-552 : Convention tripartite entre la Ville de Pessac, le Conseil Général et le collège Gérard Philipe pour l'utilisation de locaux sportifs

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention jointe,
- d'autoriser Monsieur le maire à la signer,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer des conventions autorisant des associations sportives pessacaises à utiliser le gymnase du collège Gérard Philipe.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Enfance – Jeunesse :**aff n°2011-553 : Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2011/2014.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-554 : Prise en charge de formation BAFA

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de ce dispositif,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et contrats relatifs à sa mise en œuvre.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-555 : Organisation de la 15^{ème} édition du festival « Vibrations Urbaines »

En conséquence, il est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des aides et subventions auprès des différents partenaires institutionnels et partenaires privés,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer des conventions de partenariat permettant la bonne réalisation de cette quinzième édition.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Emploi – Solidarité :**aff n°2011-556 : Opération "Favoriser l'égalité des chances par le biais du réapprentissage des savoirs de base" – Demande de concours FSE pour 2012**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet et le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer cette demande de subvention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-557 : Mise en place d'un Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles (CDDF) sur la commune de Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la mise en place d'un Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles sur la Commune de Pessac
- d'approuver la composition de ce CDDF plénier.

La délibération est adoptée à la majorité.

M^{elle} Ufferte et M. Barthélemy votent contre.

Abstention de Mmes Curvale, Fenocchio, Fuentes et Dumont et de MM. Hofer, Danjon, Sarrat, Verdon et Laversanne.

aff n°2011-558 : Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et les associations des centres sociaux de Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les conventions d'objectifs définies pour la période 2012-2015 entre chaque association portant le projet centre social (Alouette Animation, La Châtaigneraie, Espace Social et d'Animation Alain Coudert) et la Ville,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs ainsi que tous les documents y afférant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-559 : Avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à négocier et à signer avec l'État et la Communauté Urbaine de Bordeaux l'avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale, à partir des éléments de cadrage (contexte, problématiques, orientations prioritaires et objectifs opérationnels) présentés dans la délibération et le document annexé.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Vœu :

aff n°2011-560 : Droits de plantation - Vœu

Par conséquent, le Conseil Municipal :

- demande au gouvernement et au chef de l'État de poursuivre leurs efforts et de convaincre dans les prochains mois les quelques États membres nécessaires à la formation d'une majorité qualifiée ;
- demande à la Commission Européenne d'entendre la position portée par la quasi-totalité des pays producteurs et de faire une nouvelle proposition législative ;
- appelle le Parlement européen à user de ses pouvoirs et à prendre toutes les initiatives législatives et politiques utiles pour faire aboutir ce dossier au plus vite.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

Informations au Conseil municipal
--

Synthèse du rapport sur le service public de la collecte et du traitement des déchets ménagers – exercice 2010

Synthèse du rapport sur le service public de l'eau et de l'assainissement – exercice 2010

La séance est levée à 23h30